

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°B2019-019

Eure Normandie Numérique

Réunion du 25 novembre 2019

Objet : **Adoption du procès-verbal du précédent Bureau.**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Bureau, réuni le 25 novembre 2019 dans nos locaux à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES LECTURE DU PROCES VERBAL,

DECIDE

- D'adopter le procès-verbal du Bureau du 7 octobre 2019.

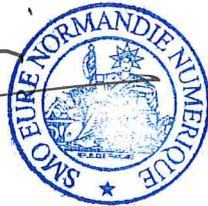
- Nombre de voix pour : 5
- Nombre de voix contre : 0
- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 25 novembre 2019

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ





Bureau du 7 octobre 2019

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 17h25

Etaient présents :

| Civilité | Nom | Représente |
|-----------------|---------------------|------------------------------------|
| Monsieur | Frédéric DUCHE | Président Eure Normandie Numérique |
| Monsieur | James BLOUIN | CC Vexin Normand |
| Monsieur | Jean-Hugues BONAMY | Conseil Départemental |
| Monsieur | Daniel JUBERT | Conseil Départemental |
| Monsieur | Hervé MAUREY | Région Normandie |
| Monsieur | Jean-Claude PROVOST | Interco Normandie Sud Eure |
| Monsieur | Alfred RECOURS | CC Pays de Conches |

Etaient absents :

| Civilité | Nom | Représente |
|-----------------|-------------------|-------------------|
| Monsieur | Sylvain BONENFANT | CC Roumois Seine |

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Le premier rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau du 9 septembre 2019.

Le deuxième rapport porte sur la signature de l'accord-cadre relatif à "La réalisation d'extensions d'un réseau en fibre optique sur le territoire du Département de l'Eure - Réalisation d'études, d'opérations de génie civil, fourniture, pose et raccordement de câbles à fibres optiques et numérisation des données du réseau".

Le troisième rapport porte sur la signature de l'accord-cadre relatif aux Prestations de conseils juridiques et représentation en justice des intérêts du Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique.

Le quatrième rapport porte sur la signature de l'accord-cadre relatif à la maintenance d'un réseau Fibre Optique et Hertzien.

Après avoir procédé au vote, toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 18h00.